PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule numéro YV2F4B8AXRA227992 présenté comme prototype des véhicules genres CAM-VASP de marque VOLVO Type FL7 FS - Versions 38-41-44-48-52-56-60 (R - C) livrés :
- en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.104 et R.104-1 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.98, R.104 et R.104-1 ;

NOTA : Emissions de gaz polluants conformes à la Directive 91/542/C. E. E. niveau B avec les moteurs D7.

La numérotation dans la série du type commence à : YB1F5A3A.P.100000 - YV2F5A3A.P.100000
YB1F5A4A.P.100000 - YV2F5A4A.P.100000
YB1F4B6A.R.100000 - YV2F4B6A.R.100000
YB1F4B7A.R.100000 - YV2F4B7A.R.100000
YB1F4B8A.R.100000 - YV2F4B8A.R.100000

Montlhéry, le 26 janvier 1995

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° AU-2345.85.06
Fait à Paris, le 26 janvier 1995
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France
Le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression
N. HOMOBONO

Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules
M. CHAPUT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés VOLVO VEHICULES INDUSTRIELS FRANCE S.A. - 144, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE, représentant dûment accrédité de VOLVO TRUCK CORPORATION à Göteborg (SUEDE) et VOLVO EUROPA TRUCK N.V. à Gand OOSTAKKER (BELGIQUE), constructeurs, certifions :

a) que le véhicule livré en châssis-cabine (Nota 1)

1°	Genre :	CAM-VASP (Nota 2)	(1)
2°	Marque :	VOLVO	
3°	Type : YV2F4B8A7TA25396	FL7 FS	
	Version :	38-~~41-44-48-52-56-60~~ Cabine R ~~ou C~~	(1)
4°	Numéro d'identification :		
6°	Source d'énergie :	GO	
7°	Puissance administrative (CV) :	18	
8°	Nombre de places assises (y compris le conducteur) :	2 ou 3	(1)

			PORTEUR					PORTEUR-REMORQUEUR					
10°	Poids total autorisé en charge :	(t)	14,000	15,990	17,500	18,500	19,000	14,000	15,990	18,500	19,000	19,000	(1)
12°	Poids total roulant autorisé :	(t)	17,500	19,490	21,000	22,000	22,500	26,000	26,000	26,000	26,000	29,000	(1)

			TD 73		D 7			
14°	Niveau sonore de référence :							(1)
	- Moteur :							
	- Variante :		E	ES	B 230	B 260	A 285	
	Echappement horizontal dB(A) :		88	89	91	90	89	
	Echappement vertical dB(A) :		84	85	87	86	86	
15°	Régime de rotation du moteur lui correspondant :	(tr/mn)	1800		1650			

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) que ce véhicule sort de nos usines (magasin) le

pour être livré à [illegible]

(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire).

Fait à CHAVILLE, le 10 JUIN 1996

VOLVO VEHICULES INDUSTRIELS FRANCE S.A.
144, avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE

Nota 1 : Pour obtenir l'immatriculation du camion livré en châssis nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'Annexe VII de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules,
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'Annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

Nota 2 : Pour obtenir l'immatriculation du camion ou de la camionnette livré en châssis nu ou du VASP désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'Annexe VIII de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

(1) Rayer les mentions inutiles.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous, soussignés Volvo Véhicules Industriels France S.A. - 144, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE, constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus est équipé : (1)

a) d'un ralentisseur électrique sur transmission de ..... kg

b) d'un ralentisseur hydraulique sur transmission de 250 kg

c) de pneumatiques avant et arrière : 315/80 R 22,5
~~13 R 22~~,5
~~12 R 22~~,5
~~295/80 R 22~~,5
~~315/70 R 22~~,5
~~275/80 R 22~~,5
~~275/70 R 22~~,5

d) d'une charge maximale admissible (kg) (marquée sur la plaque constructeur) essieu 1 : 6500 : 7500
essieu 2 : 13000 : 13000

Fait à CHAVILLE, le 10 JUIN 1996

VOLVO VEHICULES INDUSTRIELS FRANCE S.A.
144, avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE

(1) Rayer les mentions inutiles.

ATTESTATION DE REVERSEMENT DE LA T.V.A.

Nous, soussignés Volvo Véhicules Industriels France S.A. - 144, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE, constructeur ou importateur, certifions que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro d'identification figurent au certificat ci-dessus a été régulièrement mis à la consommation conformément aux dispositions de la 6ème directive européenne, la T.V.A. afférente à l'acquisition intracommunautaire étant reversée au Centre des Impôts de Sèvres.